



Agenda 21 d'OULLINS

Compte rendu de l'Atelier 21 de diagnostic n°2b : « Les services aux citoyens et la solidarité »

3 mars 2010

Mairie d'Oullins – 18 H 30

Liste des présents :

- ✓ Georges ASSAN
- ✓ Maurice BALMET
- ✓ Maryvonne BERTHET
- ✓ Hubert BLAIN
- ✓ Marie BOUTIER
- ✓ Daniel BUGNET
- ✓ René CLAITTE
- ✓ Sébastien FLEURY
- ✓ Ariane HUBER
- ✓ Bernard LEGRAND
- ✓ Anne-Marie LEGRAND
- ✓ Annick MALARTIC-CARETTE
- ✓ Laurence MICHEL-GOIFFON
- ✓ Louis PROTON
- ✓ Catherine RAUX
- ✓ André SERVIANT
- ✓ Sophie TALLOIS
- ✓ Samuel VERGUET
- ✓ François VEYRIE
- ✓ Fabien YVOREL

■ Cabinets d'études :

- ✓ Raphaël GAUTHIER – Consultant- ARGOS
- ✓ Pauline TAUTY – Chargée d'études - ARGOS

M. Marc Filiu, élu délégué à l'Agenda 21 expose l'ordre du jour :

Il s'agit, par cet Atelier 21, de contribuer, avec l'ensemble des personnes présentes, à la réalisation du diagnostic territorial sur les thématiques relatives à l'action sociale, au logement, aux services et équipements à la personne et à la sécurité publique. L'idée étant que chacun puisse contribuer à la réflexion et à la co-construction de la démarche de l'Agenda 21, s'impliquer dans le devenir du territoire en partageant ses idées et faire évoluer ses propres pratiques. Ce sont les habitants qui vont faire part de leurs idées, et les élus présents seront davantage en position d'écoute.



Le déroulement de l'Atelier 21 :

- Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Oullins (diaporama powerpoint BE).
- Présentation des principales données d'état des lieux concernant les thématiques de l'action sociale, logement, services et équipements à la personne et à la sécurité publique (diaporama powerpoint BE).
- Temps de travail des participants, par groupe, où ils recherchent, à partir des données exposées et selon leur vécu et leur connaissance du territoire, des forces et des faiblesses par rapport à ces thématiques.
- Présentation par un représentant de chaque groupe des forces et faiblesses, réparties sur l'ensemble des thématiques ci-dessus.
- Discussions/débats autour des forces et faiblesses établies par chaque groupe de travail.
- Détermination des forces et faiblesses prioritaires par chaque participant avec 10 gommettes à positionner.
- Synthèse du Cabinet ARGOS sur le déroulement de l'Atelier 21 et sur les enjeux qui s'en dégagent.



Synthèse des discussions/débats autour des forces et des faiblesses

ACTION SOCIALE

Quelques éléments de constat :

- Un taux de chômage en 2006 de 8,6%.
- 38,7% des foyers fiscaux ne sont pas imposés en 2007 et le revenu net imposable moyen est de 21 185 €.
- En 2006, dans le Grand Lyon, près de 67 000 ménages vivent sous le seuil des bas revenus, soit avec moins de 770 euros par mois pour une personne seule. Ils représentent 13 % des ménages du Grand Lyon.
- Les acteurs de l'action sociale sur la commune d'Oullins:
 - Le CCAS : action générale de prévention et de soutien aux Oullinois grâce à un certain nombre d'aides municipales, départementales ou d'Etat.
 - Les Centres Sociaux : gérés par l'Association des Centres Sociaux d'Oullins (A.C.S.O.).
 - Le SAMU Social 69 : Rencontre, information et orientation des personnes en situation de grande précarité, dans la rue
 - Les associations d'action sociale et de solidarité (ex : Les Restos du Cœur, la SEELO, Oullins Entr'Aides, Secours Populaire, Secours Catholique, etc)
 - La ville d'Oullins avec la mise en œuvre en 1991 des actions de la politique de la ville (partenariat entre l'Etat, la région, le département le Grand Lyon, la CAF, bailleurs sociaux, associations)
 - La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ou encore la DDASS (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale)
- La politique de la ville avec la mise en place du CUCS (2007) participe majoritairement à : l'amélioration du cadre de vie par la rénovation de l'habitat, l'insertion de personnes éloignées de l'emploi, la réussite éducative, la citoyenneté, la santé et enfin la vie locale. Des actions sont mises en œuvre comme le projet 1,2,3 Saulaie.
- Des actions sont également engagées dans le cadre de la Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) : visites en marchant et aménagement de l'espace public, les Jardins du Golf, etc.

Diagnostic partagé des groupes de travail :

Forces

- L'action des Jardins du Golf est une action à pérenniser et à développer sur d'autres quartiers. (8)
- Richesse du patrimoine historique et associatif sur la ville d'Oullins. (3)
- Mise en place par la collectivité de la médiation familiale en lien avec d'autres partenaires de l'action sociale pour venir en aide aux familles les plus en difficulté. (1)
- Bonne répartition des Centres sociaux sur l'ensemble des quartiers de la ville.
- Communication de qualité sur la vie locale et sur l'avancement des projets menés sur la commune.
- Les « visites en marchant », réel dispositif de production de changement sur les quartiers.

Faiblesses

- Diminution de la présence humaine (gardiens) sur les lieux d'habitations, ayant des conséquences destructrices du lien social. (9)
- Manque de politique de mixité sociale pensée à moyen terme, entre les quartiers. (8)
- Difficulté à repérer les personnes les plus isolées et en situation de grande précarité pour la plupart n'osant pas se manifester. (5)
- Problème de l'assistantat, difficulté à connaître les vrais besoins. (3)
- Solitude des personnes le dimanche, peu d'associations proposent des activités. (2)
- Manque de politique d'incitation à la participation, à la cohésion et au bon voisinage.
- Manque d'occasions, événements pour développer la solidarité de proximité, la cohésion sociale.
- Augmentation des dépenses de l'action sociale autour du curatif plutôt que du préventif.
- Défaut de transmission du patrimoine culturel et historique pour les nouveaux arrivants à moins d'avoir une démarche très volontariste.

Enjeux prioritaires

- Faciliter une mixité sociale et assurer une cohésion sociale entre les quartiers de la ville.
- Créer du lien social et de l'entraide dans tous les domaines de la vie locale et entre tous les Oullinois.



LOGEMENT

Quelques éléments de constat :

- La commune compte en 2006 un nombre de 12 613 logements pour une population de 25 694 habitants : 10 490 logements collectifs (83%) et 2070 logements individuels (17%).
- Majorité des logements (93%) sont des résidences principales en 2006 avec un statut d'occupation majoritairement propriétaire (53%).
- Près de la moitié du parc de logement a été construit entre 1949 et 1974
- Rythme de construction de logements en croissance régulière entre 1999 et 2004, seulement 246 constructions de nouveaux logements sur les différents quartiers de la ville entre 2006 et 2008 avec une forte proportion sur le quartier centre avec 146 constructions.
- Une fonction résidentielle qui s'affaiblit depuis 30 ans sauf en centre-ville qui bénéficie d'une forte reprise au plan démographique.
- Taux de vacance relativement faible autour de 5% en 2006
- Absence de réserves foncières naturelles pour du logement
- Des opérations d'urbanisme en cours afin de renouveler l'habitat et satisfaire la demande :
 - ZAC Narcisse Bertholey, situé au cœur d'Oullins (5 ha) avec la création de 300 logements
 - ZAC du quartier de la Saulaie (potentiel foncier de 20 ha).
- Des opérations de réhabilitation avec les missions d'incitation au ravalement des façades de la Grande Rue (déjà 44 façades subventionnées).
- Trois quartiers sont concernés par la politique de la ville : Ampère, le Golf, la Saulaie (classé en ZUS)
- 17% de logements sociaux (taux en deçà des obligations de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), qui impose un taux minimum de 20%). 50 logements sociaux ont été livrés en 2008.
- Demande de logements insatisfaite due à une faible rotation générant un temps d'attente de près de 2 ans et demie
- Une offre insuffisante en résidences sociales pour l'hébergement temporaire et un manque de logements adaptés.

Diagnostic partagé des groupes de travail :

Forces

- Le lancement du « logement intergénérationnel » en partenariat avec l'association ESDS. (4)
- Un projet urbain de qualité en cours de réflexion pour le quartier de la Saulaie. (3)
- Un taux important de propriétaires de leur logement : 53%.

Faiblesses

- Manque de logements sociaux. (12)
- Vétusté de certains logements. (2)
- Manque de réserves foncières pour du logement. (2)
- Manque de logements adaptés notamment pour les ménages de petite taille. (2)
- Manque de logements temporaires.
- Un nombre important de m² de logements inexploités avec des T4, T5, voire T6 occupés par seulement une ou deux personnes et des logements pour couples inoccupés à la Résidence « La Californie », il conviendrait d'aider les personnes à transformer leur habitation en plusieurs logements.
- Manque de concertation entre les bailleurs sociaux, la commune, l'Etat et les habitants par rapport aux problématiques des parkings, des lieux de culte (ex : sur le quartier du Golf), malgré les réunions mises en place (NORIA).

Enjeux prioritaires

- Agir pour une amélioration de l'offre de logements sociaux
- Soutenir les initiatives permettant de développer l'accès à un logement



SERVICES ET EQUIPEMENTS A LA PERSONNE

Quelques éléments de constat :

A destination de la petite enfance :

- De nombreuses structures d'accueil : 180 places au total, de nombreuses assistantes maternelles et un Relais d'Assistants Maternelles « Pause-Calin »
- Création en 2001 d'un Point accueil parents, présence de la Maison du Rhône d'Oullins avec le Pôle Santé et le service PMI, d'une ludothèque
- Accueil de loisirs des 3-6 ans au Centre social Moreau
- Des actions sont entreprises autour du soutien à la parentalité et en direction des professionnels de la petite enfance, ainsi que des manifestations festives (ex : « Petite Enfance en Fête »).

A destination de la jeunesse :

- Présence d'un Bureau Information Jeunesse (BIJ), création d'un Passeport jeunesse afin de favoriser et développer les activités des enfants Oullinois dans les associations sportives, culturelles et socio-éducatives. Des animations de loisirs pour les 6-11 ans et les 14-18 ans sont organisées ainsi que des chantiers pédagogiques dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances en direction des 16-17 ans.

A destination des personnes âgées :

- Présence de 3 Résidences d'accueil pour personnes âgées et d'une structure associative Second Eveil (accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées).
- Des actions de solidarité à l'égard des seniors sont mises en place avec : l'association ESDS (logement intergénérationnel), la distribution des colis pour les plus de 80 ans, les différents spectacles organisés dans le cadre de la Semaine Bleue, les services portés par l'association Oullins Entr'Aides.

A destination des personnes en situation de handicap :

- Pas d'établissement d'accueil pour les personnes en situation de handicap.
- Intégration des élèves porteurs de handicap dans les établissements scolaires (AECS).
- « Le Café des réussites », action portée en faveur de l'insertion des personnes handicapées dans le monde professionnel dans le cadre de la semaine pour l'emploi.
- Création d'un comité consultatif des personnes en situation de handicap pour travailler sur la qualité de vie des personnes handicapées (diagnostic handicap en cours).

Diagnostic partagé des groupes de travail :

Forces

- L'arrivée du métro sur Oullins est un service attractif permettant à moyen terme l'accroissement et le renouvellement de la population. (6)
- La construction d'une médiathèque. (5)
- L'installation de rampes d'accès aux commerces pour les personnes à mobilité réduite. (5)
- Présence de nombreuses associations d'aides aux personnes âgées, comme Oullins Entr'Aide (4)
- Campagne annuelle pour sensibiliser les citoyens sur la solitude des personnes âgées. (2)
- Qualité de l'offre d'équipements d'accueil pour la petite enfance.
- Bon fonctionnement des établissements pour personnes âgées.

Faiblesses

- Manque de lieux de convivialité, de rencontres au sein des quartiers. (11)
- Accessibilité difficile (voirie non adaptée) en centre-ville pour les personnes à mobilité réduite. (7)
- Pas d'alternative aux maisons de retraite sur la commune, il convient de penser au maintien à domicile de manière collective. (7)
- Manque de capacité d'accueil dans les structures petite enfance (ex : la Clavelière). (4)
- Manque de données permettant de mesurer les besoins, notamment pour les structures d'accueil et les services à mettre en œuvre. (2)
- Faible mobilisation des parents autour des actions mises en œuvre par les structures et professionnels de la petite enfance. (2)
- Besoin d'aide et d'accompagnement pour les aidants familiaux. (1)
- Manque d'assistants maternelles.
- Manque de places dans les structures d'accueil pour les personnes âgées, longue liste d'attente.

Enjeux prioritaires

- Encourager la création d'équipements de proximité au sein des quartiers.
- Améliorer l'accessibilité de la ville aux personnes à mobilité réduite.
- Agir collectivement en faveur du maintien à domicile des personnes âgées.



SECURITE PUBLIQUE

Quelques éléments de constat :

- Une agglomération qui au regard de sa taille connaît globalement moins de phénomènes de délinquance que d'autres agglomérations avec une diminution du taux de délinquance sur la voie publique depuis 1998 et une diminution constante des accidents corporels de circulation et du nombre de blessés depuis 2001.
- Une augmentation des atteintes aux personnes et des infractions liées aux stupéfiants. Ces délits représentent toutefois une faible part de l'ensemble des faits de délinquance (respectivement 5 délits et 4 délits pour 1 000 habitants).
- Le taux de délinquance sur Oullins a une moyenne moins élevée que nombre d'autres villes de taille et de situation similaires.
- La ville échappe aux actions de grande criminalité et de violence en bande, elle est confrontée à des comportements de petite délinquance et d'incivilité.
- Les moyens concourant à assurer et garantir la sécurité et la tranquillité publique :
 - Le service de police municipale composé de 8 agents de police municipale, les effectifs et l'amplitude horaire ayant augmenté
 - La collaboration de la police nationale (commissariat d'Oullins)
 - Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) mise en place fin 2008 : instance de coordination de l'ensemble des acteurs œuvrant pour la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance, dans la commune.
 - Les acteurs de la prévention : les animateurs de prévention (CLSPD), les associations (ADSEA- Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et de l'Adulte), le CCAS, les Centres sociaux.
 - la ville d'Oullins met en place une « médiation » avec un médiateur assurant l'interface entre les institutions et la population.
- Des actions mises en œuvre ou en projet : Opération Tranquillité Vacances, vérification de l'éclairage public, des fiches actions élaborées et menées dans le cadre du CLSPD (ex : fiche action ilotage), aide à la scolarité et l'accompagnement des jeunes les plus en difficulté, organisation de débats avec l'ASCO sur les différentes addictions ou encore la sécurité routière, projet de vidéo protection.

Diagnostic partagé des groupes de travail :

Forces

- La mise en place d'une vidéo protection ainsi que d'un comité éthique garant du bon fonctionnement et de la préservation des libertés individuelles. (4)
- Présence d'un médiateur, mais la question se pose de savoir s'il ne faudrait pas développer les missions et créer d'autres postes.

Faiblesses

- Manque de présence de la police de proximité aux abords des collèges. (8)
- Circulation dangereuse en deux roues. (5)
- Manque de sécurité aux sorties d'écoles. (4)
- Manque de réactivité de l'administration suite aux demandes relatives afin d'améliorer les conditions de circulation, notamment aux abords des carrefours où il existe des problèmes de visibilité générant des conflits. (3)
- Manque de stationnement qui engendre des situations de « stationnement sauvage » accidentogènes.

Enjeux prioritaires

- Développer des actions de prévention auprès des jeunes populations.
- Renforcer la présence sur le territoire Oullinois des agents de police municipale afin d'accroître le sentiment de sécurité et renforcer la proximité.
- Améliorer les conditions de circulation en centre-ville pour tous les modes de déplacements.



Hiérarchisation des enjeux :

- Parmi les thématiques qui retiennent particulièrement l'attention des participants, on citera en premier la thématique relative aux services et équipements à la personne (56 points), très largement priorisée, principalement autour de l'enjeu du manque d'équipements de proximité, de lieux de convivialité, de rencontres au sein des quartiers (11 points), ou encore de l'enjeu de l'accessibilité du centre-ville et des conditions difficiles de mobilité pour les personnes à mobilité réduite (7 points).
- Globalement, la thématique relative à l'action sociale est une thématique qui suscite une préoccupation importante, avec un total de 39 points dont les enjeux de maintien du lien social (9 points) et de manque de mixité sociale dans les quartiers (8 points) ressortent plus particulièrement. Egalement, l'action des jardins du Golf suscite l'intérêt des participants (8 points).
- S'ensuit la thématique relative au logement (25 points) avec la question du manque de logements sociaux (7 points), ou encore le lancement de l'action du « logement intergénérationnel » en partenariat avec l'association ESDS (4 points) qui consiste à faire cohabiter des étudiants et des seniors ceci permettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées.
- Enfin, concernant la thématique de la sécurité publique, deux enjeux ressortent plus particulièrement : celui du manque de présence de la police de proximité aux abords des collèges (8 points) et celui de la dangerosité de la circulation en deux roues (5 points).

7

Points de débat :

- Quelques omissions ont été repérées suite à la présentation de l'état des lieux, notamment par rapport à certaines forces sur le territoire Oullinois avec :
 - Le rôle joué en matière de services et équipements à la personne, et plus particulièrement à destination des personnes âgées, par la structure d'accueil de jour le Second Eveil.
 - Le rôle de prévention joué par les services de police par leurs interventions au sein des établissements scolaires.
- Par rapport à la thématique de la sécurité publique, les sujets de la cohabitation avec les animaux et des difficultés de gestion des déjections canines ont été débattus. Il semblerait que la mise en place d'une quinzaine de points de collecte de sac pour ramassage des déjections ne soit pas suffisante. Il a été évoqué une action de prévention « balade canines », autour du ramassage des excréments, organisée par le Grand Lyon, qui pourrait éventuellement être développée sur la ville d'Oullins. Mais quid des moyens financiers pour porter ce type d'action ? La commune d'Oullins n'a effectivement pas les ressources nécessaires, à l'image des villes de Lyon ou de Villeurbanne pour créer un service « animalité en ville » et mettre en place des actions de prévention et de répression.